

fournir au public des comptes aussi détaillés et aussi fréquents qu'on le propose dans cet amendement à l'égard du projet de loi qui nous préoccupe, on n'aurait jamais eu des pertes pareilles.

Dans ma propre province, il y a eu un fiasco qu'ont critiqué non seulement les membres de mon parti, non seulement les socialistes, mais même un journal financier aussi respectable que le *Financial Post*. Je veux parler de la Churchill Forest Industries. Cela a déjà coûté 100 millions de dollars aux Manitobains et à l'ensemble des Canadiens, et les promoteurs ont probablement empêché plusieurs dizaines de millions de dollars pour la seule raison que les gouvernements manitobain et canadien n'avaient pas exigé une gestion comptable raisonnable, honnête et franche.

Dans la Saskatchewan, l'ancien gouvernement libéral avait encouragé la création d'une fabrique de pâtes et papiers à Meadow Lake. Le ministre dira peut-être que le gouvernement fédéral n'est pas responsable du lancement d'entreprises industrielles dans les différentes provinces, ce genre de choses relevant de la compétence des gouvernements provinciaux. Toujours est-il que si le projet s'était concrétisé, le gouvernement fédéral aurait investi de 15 à 20 millions de dollars en subventions directes étant donné que la fabrique se serait trouvée dans une région en proie à la récession.

Sans parler du fait que nous avons eu une expérience fâcheuse en matière d'intéressement du gouvernement aux fabriques de pâtes et papiers, ainsi que je l'ai montré dans le cas de Churchill Forest, il s'agit en l'occurrence d'une industrie qui doit surmonter actuellement des problèmes de surproduction. C'est une industrie où l'on enregistre des mises à pied dans des entreprises établies depuis longtemps en Ontario et au Québec. Et pourtant, le gouvernement fédéral était disposé à accorder des subventions à une nouvelle usine qui aurait probablement nui aux ventes d'usines déjà existantes en provoquant plus de chômage dans ces dernières. De plus, cette nouvelle usine n'était probablement pas viable, de toute façon. Ce genre de chose ne se serait pas produit si nous avions eu une loi exigeant la divulgation complète et régulière des états financiers des sociétés bénéficiaires de subventions ou de prêts de la part des gouvernements.

Permettez-moi de dire un mot de la situation qui règne à Terre-Neuve. Dans cette province, il y a deux promoteurs fort énergiques et fort intelligents: MM. Doyle et Sheehan. Par exemple, si on veut construire un port pour les pétroliers à Come-By-Chance, qui devrait coûter des dizaines de millions de dollars, somme qui proviendrait presque entièrement de sources fédérale ou provinciale, c'est-à-dire, les contributions versées par les Canadiens au gouvernement fédéral et par les gens de Terre-Neuve en impôts provinciaux, les profits de l'exploitation de ce port iraient entièrement aux promoteurs qui n'investiraient rien du tout. Si le complexe pétrolier est approuvé, il fera concurrence aux services existants construits par les sociétés qui ont payé les taxes actuelles sur leur revenu, bien qu'elles aient bénéficié de généreux dégrèvements et défalcatons.

[M. Orlikow.]

Cela me paraît démontrer aussi la nécessité de la divulgation que nous réclamons dans l'amendement. La question en cause ne devrait pas nous diviser en principe. On ne devrait pas rejeter la proposition seulement parce qu'elle vient d'un membre d'un parti qui se méfie de la façon dont le prétendu système de libre entreprise fonctionne.

• (9.00 p.m.)

Je termine par ces quelques mots au ministre. Devant les quelques exemples que j'ai donnés et dont le nombre pourrait doubler ou quadrupler si on avait le temps d'examiner toutes les entreprises dans lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux sont impliqués, qui n'ont profité qu'aux promoteurs et qui n'ont eu que très peu de valeur pour le public, le ministre devrait bien accueillir l'amendement au lieu de s'y opposer.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots à l'appui de l'amendement présenté à la Chambre par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Un des points que le ministre a établis tantôt est très révélateur de la pensée des députés d'en face. Il a déclaré qu'il serait prêt à accepter un compromis sur certaines des mesures contenues dans l'amendement du député. Mais nous savons que 50 p. 100 ne suffit pas lorsqu'il est nécessaire d'informer le public, comme dans ce cas-ci. Révéler à demi des renseignements qui, c'est le moins qu'on puisse en dire, devraient être connus du grand public, revient à dire d'une femme qu'elle est à demi enceinte.

Cette motion parle de la préparation d'un rapport sur les niveaux d'emploi et de production au début et à la fin de la période d'assistance. Je soutiens que ceux qui perdent leur emploi à cause de l'imposition de la surtaxe américaine voudraient savoir exactement où vont leurs cotisations fiscales. Peu importe si les députés d'en face prétendent que la publication de ces renseignements peut nuire à la concurrence. Nous devons nous rappeler que les gens mis à pied ne reçoivent pas d'offre d'emploi même s'ils ont versé au Trésor l'argent de leurs impôts.

Notre parti a souventes fois déclaré que la publication est ce qui peut se produire de mieux dans une société démocratique. Ce soir, nous avons entendu ceux d'en face, ainsi que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), déclarer que cette publication ne sert pas l'intérêt public et que cela regarde les trésoreries des sociétés qui reçoivent l'aide prévue par ce bill.

Si la sécurité de l'État est en jeu, nous n'hésitons pas à interdire la divulgation de certaines questions. Dans ce cas-ci, il s'agit de l'argent des contribuables qui va aux sociétés dans le besoin, et c'est pourquoi chaque citoyen devrait avoir le droit de savoir s'il est dans l'intérêt des Canadiens, surtout ceux qui sont directement touchés par la surtaxe, de donner cet argent aux sociétés.

Je ne comprends pas pourquoi le ministre et son secrétaire parlementaire peuvent prétendre que la divulgation publique étoufferait l'esprit concurrentiel de ces compagnies. Je suis persuadé que tous les Canadiens aimeraient savoir si les fonds accordés aux usines canadiennes, une fois ce projet de loi adopté, seront investis dans l'intérêt bien compris des Canadiens et il ne suffit pas de dire que la divulgation de ces renseignements nuirait à la situation concurrentielle de ces compagnies.